

Evaluation

Pratique : Les fiches de progrès

Sujet : 3 chances pour réussir la fiche de progrès (= évaluation)

Objectif : Permettre à chaque élève de choisir le moment où il se sent prêt pour être évalué

Compétences :

- Transversales : Compétences transversales instrumentales : Traiter l'information ; Stocker les informations en mémoire ; Sélectionner l'information utile pour retenir la tâche (PIASC)



Intérêt pédagogique : Permettre à chacun d'avancer à son rythme

Fréquence de l'activité : après la phase d'exercisation (Cfr. Plan de travail)

Activité unique

Activité rituelle

Matériel

- 3 fiches de progrès pour un même apprentissage
- Grille d'évaluation avec critères

Cycle ou classe du public visé : Tous les cycles. A partir du cycle 2.



Déroulement

- 1 Après la phase d'exercisation dans les plans de travail, l'instituteur met une affiche « fiche de progrès pour ... » et les élèves y inscrivent la date à laquelle ils sont prêts pour être évalué. L'enseignant valide ou non, selon l'avancement et les constats observés lors de la correction des exercices du plan de travail.
- 2 Le jour venu, durant le temps prévu aux plans de travail, l'élève va réaliser cette fiche de progrès.
- 3 L'instituteur corrige et en fonction de sa correction, demande à l'élève de refaire une autre fiche de progrès.
- 4 L'instituteur corrige et valide ou non la fiche de progrès. L'élève a 3 chances et peut réaliser les 3 chances s'il en a envie. L'instituteur ne rabaisse pas ses exigences mais ce sont simplement les données présentes dans les consignes qui changent.
- 5



Les points positifs

Laisser la chance à chaque enfant de programmer le jour où il est prêt pour réaliser sa fiche

Laisser le temps à chaque élève d'avancer à son rythme

Permettre à chaque élève de progresser

Prévoir le moment de remédiation à l'avance pour résoudre les difficultés

Prend la forme d'une interrogation basique

-Pratique observée au Collège Martin V dans la classe de Madame Charline, en P5 -